

Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

Villiers-le-Bel pour tous

Engagements pris et tenus!

Vendredi 1^{er} juillet, s'est tenu un nouveau conseil municipal qui concrétise, une fois de plus, notre programme municipal et le projet que nous portons pour Villiers-le-Bel.

À cette occasion, deux délibérations importantes ont, notamment, été approuvées qui illustrent notre volonté de répondre à vos attentes et à nos engagements.

Nous avons ainsi modifié le Plan local d'urbanisme pour mettre en œuvre le projet urbain mais aussi pour consacrer le terrain qui accueillera le futur collège dans le secteur du Noyer Verdelet dans le quartier des Charmettes et enfin, protéger l'activité commerciale sur le site actuellement occupé par Casino. Un projet urbain pour une ville d'avenir, attractive et durable.

Ce conseil traduit aussi, notre volonté de soutenir le sport dans toutes ses dimensions et faciliter l'insertion des jeunes Beauvillésois(es).

En réponse à la demande des jeunes, nous créerons un nouveau terrain synthétique au sein du parc de loisirs de la Géothermie qui enrichira la vie du quartier des Carreaux. Accessible à tous, ce nouvel équipement aura la particularité d'offrir des loisirs et services supplémentaires aux enfants et jeunes de 6 à 25 ans.

Aussi pour continuer à renforcer la place du sport dans nos vies, faire du sport un véritable levier de santé, de cohésion, d'insertion, d'égalité et de mieux vivre-ensemble nous avons fait appel à l'association « Sport dans la ville » pour animer des séances de sport encadrées par des éducateurs sportifs tous les mercredis après-midi et samedis.

Les enfants et jeunes pourront profiter, gratuitement, de séances de football, basket-ball et d'autres sports encore. Mais les jeunes dès 15 ans pourront, également, être accompagnés vers l'insertion, la recherche de stages, d'alternance, de formation, découvrir le monde professionnel grâce à un partenariat entre la Ville et l'association qui pourra compter sur un réseau de plus d'une centaine d'entreprises locales et nationales.

Les jeunes filles pourront, elles aussi, trouver les moyens de leur épanouissement, de leur réussite avec un programme spécifique « L dans la ville » qui leur offrira les mêmes chances et opportunités que les garçons et leur permettra de prendre toute leur place dans leur ville.

Offrir des équipements sportifs de qualité et de proximité, faciliter l'accès au sport pour toutes et tous, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, accompagner les jeunes dans leurs parcours professionnels sont des objectifs permanents pour nous.

À l'heure, où les citoyens se questionnent, à raison, sur les politiques nationales qui seront menées, soyez assurés de la détermination de vos élus à apporter des mesures concrètes pour répondre à vos besoins et à faire de la justice sociale, de la solidarité, de l'égalité des chances une réalité.

Les élus de la majorité, « Villiers-le-Bel pour tous »

Ma voix, ma Ville

Sœur Anne ne vois-tu rien venir?

Cette citation tirée de la pièce de Charles Perrault « La Barbe Bleue », correspond à la situation actuelle auquel est confrontée notre ville.

En effet, nous avons voté la construction d'un 4^e collège à Villiers-Le-Bel et la rénovation du collège Saint-Exupéry.

Cependant, notre sujet d'inquiétude posé et partagé avec la majorité porte sur le positionnement géographique du collège. Le Noyer Verdelet n'est pas de notre point de vue, le secteur adapté pour répondre de manière équilibrée à l'offre des établissements publics sur le territoire. Comment construire l'équilibre de la mixité sociale du collège Saint-Exupéry? Comment accompagner les élèves et le corps enseignant dans un climat serein et à la réussite des élèves?

M. Marsac a informé lors des réunions de quartier des orientations du Conseil départemental. Il a précisé que la Présidente du Conseil départemental envisageait la construction d'un collège de 800 élèves et la fermeture du collège Saint-Exupéry.

De plus, le secteur Noyer Verdelet appartient à un propriétaire privé pour partie. La ville a engagé les négociations en vue d'une acquisition. Les discussions sont difficiles avec le propriétaire selon le Maire. Il est également demandé par le conseil départemental des travaux aménagements sur le secteur.

M. Marsac a des réunions de travail avec la Présidente du Conseil départemental sans associer les conseillers départementaux du canton (Mme Cécilia Toungsi-Simo et M. Cédric Sabouret). Mme Cécilia Toungsi-Simo siège à la commission chargée de ce dossier et ne dispose pas des données municipales pour apporter davantage. Après les élections départementales, les deux élus départementaux ont exprimé leur disponibilité à participer aux réunions et porter les projets du canton dans les instances départementales.

Nous regrettons le manque de communication avec la conseillère départementale.

Peut-être que M. Marsac souhaite mutualiser avec le Maire d'Arnouville la construction du futur collège? Les enfants arnouillois pourraient être affectés dans cet équipement public.

Nous sommes inquiets sur ce dossier qui a une tendance à s'enliser et sur lequel M. Marsac, communique très peu.

Le dernier magazine du Val d'Oise informe ces lecteurs à la page 15 l'article consacré à la construction de plusieurs collèges. On apprend à la lecture cet article que le 4^e collège à Villiers-Le-Bel est dû principalement à l'augmentation de la démographie par la création de 1 200 logements d'ici 2030.

Nous aurait-on menti à l'insu de notre plein gré?

En effet M. Marsac n'a de cesse de répéter qu'il n'y aurait plus de construction dans la ville. Comment expliquer alors cet élément que nous fournit le département.

Le groupe Ma Voix Ma Ville a toujours été pour la construction du 4^e collège et continuera à défendre ce projet.

L'avenir des enfants affectés au collège Saint-Exupéry doit nous engager avec force. Nous sommes disponibles pour participer à un nouveau dialogue sur le sujet.

Le groupe Ma Voix Ma Ville